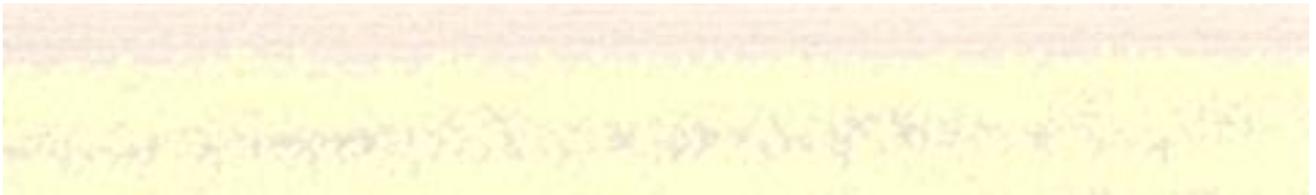


Les nouvelles BROMEILLOISES



Edition de janvier 2021

Message du Maire et des conseillers

Chères Bromeilloises, chers Bromeillois,

Élus dès le 25 mai 2020, à l'aube d'une période pandémique inédite, j'ai l'honneur de conduire ce conseil municipal en succédant à M. Thierry Deserville dont je veux ici saluer l'action. Entouré des adjoints sortants, de conseillers sortants et de nouvelles forces, je souhaite avant tout vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée. Armés d'un programme et de projets, nous nous sommes très vite retrouvés confrontés à la situation pandémique que nous connaissons encore aujourd'hui. Chacun a vu son quotidien bouleversé, et nous ne faisons pas exception à la règle avec l'annulation forcée des moments conviviaux programmés, jusqu'aux commémorations officielles qu'il nous a fallu organiser en comité restreint. Pour autant, cette pandémie aura eu quelques vertus, comme la solidarité et l'attention bienveillante.



En cette période, c'est aussi en s'appuyant sur les nouveaux outils de communication (compte Facebook, site internet encore en construction mais déjà opérationnel) que vous avez été nombreux à participer aux concours de photos, aux dessins de remerciements, aux décorations de Noël. Je suis sûr que l'arrivée de la fibre d'ici deux ans pour une grande partie de notre village nous permettra de donner plus d'ampleur à nos outils de communication.

Souhaitant poursuivre l'amélioration du cadre de vie de notre village, nous envisageons d'effectuer la réfection des routes vers Mainville et Bainvilliers, de revoir le fleurissement communal, de poursuivre l'entretien du réseau d'eau, de créer un espace de rencontre, et de réduire nos dépenses énergétiques.

Tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en vous remerciant de votre soutien et de vos encouragements, je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette année 2021, dans le plus grand respect des gestes barrières que je vous invite à respecter le plus scrupuleusement possible, tant ils constituent notre meilleure arme pour lutter contre ce virus. Prenez soin de vous.

Jean-Luc THOMAS

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

**Katell, secrétaire de mairie,
vous accueillera avec le sourire.**

La permanence des élus :

Le lundi de 17h à 18h30

ou

sur rendez-vous

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02.38.33.61.91

Courriel :

mairie-bromeilles@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.bromeilles.fr>

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Cabinet médical de Puiseaux : 02.38.33.69.06

Présentation du conseil municipal

élu le 16 mars 2020

Agir ensemble pour Bromeilles est la liste que vous avez élue le 15 mars 2020 pour constituer le conseil municipal de la commune de Bromeilles. Cette équipe municipale a été construite pour vous servir et pour refléter les couleurs de notre village. Avec quatre femmes et sept hommes âgés vont de 26 à 65 ans, l'équipe est composée de six nouvelles forces vives et de cinq élus ayant œuvré pendant au moins un mandat. Ce conseil est fait de personnes résidant dans le bourg mais aussi au niveau des hameaux de Bainvilliers et de Mainville. Tous animés de la même volonté d'agir ensemble et au service de tous et chacun pour favoriser les intérêts de notre village tout en conservant son ancrage territorial et ses particularités, vos élus sont déjà organisés et en ordre de marche. Nous vous proposons de faire mieux connaissance avec chacun d'entre eux à travers un petit portrait.

Monsieur le maire, Jean-Luc Thomas



65 ans, marié, 1 enfant. Aujourd'hui à la retraite, il a été chef d'entreprise en plomberie et chauffage. Conseiller sortant, activement impliqué dans la vie associative locale, il met en avant sa démarche citoyenne qu'il peut honorer par de fortes disponibilités. Attaché à l'action de proximité plus qu'à l'action politique, Jean-Luc Thomas souhaite tirer le meilleur parti d'une équipe faite de personnes expérimentées à la gestion municipale et de nouvelles forces vives.

Les adjoints municipaux



Eric Amiard, 1er adjoint,

53 ans, marié, 3 enfants. Agriculteur, né à Bromeilles, il connaît très bien la commune. Adjoint sortant, ses fortes disponibilités sont liées aux saisons agricoles. Il a souhaité prolonger la dynamique engagée pendant le précédent mandat.



Christelle Lours, 2ème adjointe,

48 ans, en couple, 2 enfants. Contrôleuse des finances publiques, elle était déjà deuxième adjointe dans le mandat précédent. Relativement disponible en semaine, elle a souhaité poursuivre son engagement en continuant d'offrir ses compétences en matière budgétaire, mais pas uniquement.



Sébastien Georges, 3ème adjoint,

48 ans, marié, 3 enfants. Ingénieur de recherche, il est installé à Bainvilliers depuis plusieurs années. Adjoint sortant, il souhaite à travers ce troisième mandat passer le relais. Ses disponibilités sont concentrées sur les week-ends.

Les conseillers municipaux



Domitille Audebert, 26 ans, en couple. Arrivée récemment à Bromeilles, elle est comptable dans une entreprise de pneus et chenilles pour machines agricoles, et de manutention hors route. Généralement disponible en fin de journée, elle s'engage en apportant ses compétences.



Cyril Delapeyre, 48 ans, en couple, 1 enfant. Assistant réalisateur de spectacles, il vit à Bainvilliers depuis quelques années. Ses disponibilités sont ponctuelles et rythmées par son travail. Il souhaite mettre au service de la commune ses savoirs et savoir-faire.



Antoinette Krawczyk, 57 ans, en couple, 3 enfants. Contrôleuse de gestion sociale, elle est arrivée à Bromeilles en 2007. Attirée par la curiosité de la gestion municipale, en qualité de conseillère, elle se rend disponible, essentiellement le week-end, pour servir la commune.



Maryline Martel, 26 ans, en couple, 2 enfants. Assistante dentaire, elle habite à Mainville. Avec un peu de disponibilité en semaine, elle est d'abord motivée par la curiosité de la gestion d'une commune et la contribution qu'elle peut y apporter.



Rémy Pruneau, 59 ans, marié, 2 enfants. Agriculteur, né à Bromeilles, il connaît très bien la commune. Conseiller sortant, il a déjà eu par le passé des fonctions d'adjoint au maire. Avec de fortes disponibilités mais marquées par les saisons agricoles, il souhaite continuer son engagement en poursuivant le mouvement engagé.



Frédéric Richard, 40 ans, marié, 2 enfants. Il habite Mainville. Directeur d'un pôle enfance jeunesse, il souhaite s'engager pour la commune en apportant son expérience de l'animation pour créer du lien entre tous. Il est disponible à raison de 2 jours par semaine.



Benoît Szewczyk, 50 ans, en couple, 2 enfants. Habitant à Mainville, il est directeur régional dans l'alimentaire. Après avoir pris le temps de mûrir sa candidature avant de décider de s'engager pour la commune, il a souhaité démarrer un premier mandat en tant que conseiller.

TOUS REUNIS POUR LE BIEN-ETRE DE CHACUN

Les Agents de la commune à l'honneur

Katell, secrétaire de Mairie



Après une période en CAE avec notre ancienne secrétaire, Katell commence son poste d'adjoint administratif à partir du 17 Février 2016 en tant que secrétaire de mairie. Elle en assure seule les différentes fonctions. Katell assure aussi un lien social et de service pour nos administrés.

Philippe, agent des services techniques



Employé à mi-temps dès 1989, puis à temps complet à partir de 1996. Son rôle en tant qu'agent technique est d'entretenir nos espace vert, notre réseau d'eau, de petits travaux de maintenance de la voirie et de nos bâtiments communaux. Si Bromeilles est si agréable à vivre c'est aussi grâce à son investissement.

Maryse, agent des services techniques



Employée à temps partiel depuis 1998 en qualité d'agent technique dédié à l'entretien de nos différents bâtiments communaux. C'est à elle que nous devons d'être accueillis à chaque fois dans des lieux toujours propres et agréables à vivre.

Ça s'est passé à Bromeilles

Cette année 2020 nous a procuré son lot de surprises, qui ont pû être déstabilisantes voir dé-socialisantes pour certains d'entre nous. Cependant, nous avons tous œuvré ensemble pour montrer notre soutien les uns envers les autres : Bromeilles, un village solidaire et de proximité sociale. Au travers des différentes animations mises en place par le conseil municipal, chacun a su répondre présent. Voici ci-dessous une rétrospective de ces moments de richesse sociale.

Le concours de dessin

« message de soutien à nos héros du quotidien »

Pendant la période de confinement, les enfants de la commune ont relevé le défi de réaliser des dessins mettant en avant « les héros du quotidien » de notre commune. Le boulanger, les éboueurs, notre factrice, se sont vu remettre des enveloppes contenant les chefs d'œuvres de nos jeunes administrés.

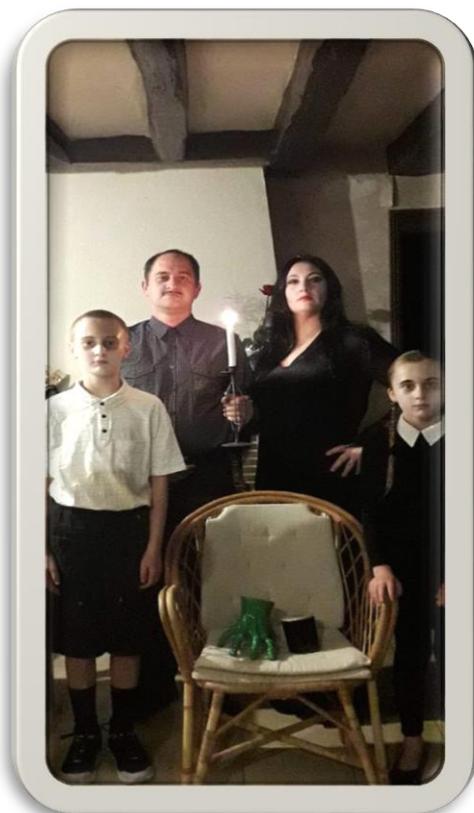


Les vidéos de **BROMEILLES AU FIL DES SAISONS** ainsi que la vidéo des **LAND'ARTS** sont consultable sur le site internet de la commune :

<https://www.bromeilles.fr>

Le 11 novembre, le Maire et le conseil municipal de Bromeilles se sont réunis autour du monument aux morts afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Le concours HALLOWEEN par la page FACEBOOK



La gagnante du concours a été récompensée par une coupe qui lui a été remise par **M. Le Maire** en personne.

Gaëlle RICHARD remettra en jeu son titre lors des fêtes d'Halloween 2021.

Félicitations à elle.



Le passage du Père Noël

Le samedi 18 décembre, le village a eu l'agréable surprise de la visite du Père Noël. Spécialement venu de Laponie dans notre petit village de Bromeilles afin d'offrir à chaque enfant un premier présent ainsi qu'un colis de gourmandises pour nos aînés.

Les élus du conseil municipal se sont tous joints à lui pour ce voyage au sein de la commune afin d'offrir à chaque enfant du territoire un sachet plein de gourmandises de Noël. Les Bromeillois de tous âges sont vraiment des veinards.



Le Concours de Noël

Le projet de décoration du village pour les fêtes de Noël a rencontré beaucoup de succès. Un grand nombre d'administrés se sont mobilisés et investis dans la décoration des sapins du bourg et des hameaux, ainsi que dans la décoration de leurs seuils de portes. L'équipe municipale ne peut que féliciter tous les participants et souhaiter que nous puissions tous continuer de mettre en valeur notre village pour l'année prochaine.



Toujours avec la volonté de créer du dynamisme sur la commune et de développer les relations entre les habitants de la commune, le conseil municipal s'investit et met en place un calendrier festif pour l'année 2021.

Vous souhaitez organiser un évènement familial ou simplement un rassemblement convivial, notre salle des fêtes toute neuve est à votre disposition.

Tarifs location de la salle polyvalente :

Bromeillois : 120 €

Personnes extérieures : 200 €

En plus du tarif demandé, une caution de 300 € est requise pour la location ainsi qu'une caution de 30 € pour ménage non fait. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Trésor Public**.

Réservation auprès de notre secrétaire de mairie :

Tél : 02.38.33.61.91

Courriel :

mairie-bromeilles@wanadoo.fr

Les locations reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les travaux de l'église



Je vous parle d'un temps, que les moins de 20 ans ne peuvent

pas connaître.....



A cette époque là, notre Mauricette locale sautait, comme tous les enfants de Bromeilles, par dessus le coq de l'église de notre village qui allait trouver sa place en haut du clocher.

Suite aux intempéries du mois de janvier 2018, en novembre, nous avons fait faire une dépose de la croix et du coq qui penchaient véritablement. Nombreux d'entre vous êtes venus voir et toucher, l'emblématique coq de notre Mont Saint-Michel du Gâtinais.

Les beaux jours de 2021 vont arriver et toute l'équipe municipale est heureuse de vous annoncer qu'au printemps l'église St-loup va retrouver sa prestance. Depuis 2016, il nous tenait à cœur de rénover la porte de l'église et deux de ses façades. Nous avons pris attache avec l'architecte, M. Antoine Leriche qui nous a guidés, puis auprès de la DRAC, du département et de la fondation du Patrimoine. Les travaux de l'église vont se réaliser en deux tranches pour un coût global de 180 000 €. Bien évidemment, notre commune ne peut se permettre de payer cette somme. C'est pourquoi, nous avons sollicité de nombreuses aides et subventions. La première tranche qui correspond à la réfection du poinçon du clocher, et la repose de la croix et du coq, est estimée à 69 000 €. A ce jour, nous avons obtenu 56 600 € et nous restons dans l'attente d'une aide potentielle. La deuxième tranche portera elle sur la réfection des façades Nord et Ouest de la nef. Nous vous tiendrons au courant au fil de l'eau par le biais de flyers dans vos boîtes aux lettres.

Au printemps 2021, le coq se posera au sommet de notre église. Mais...à votre avis??? Installerons-nous un nouveau coq, restaurerons-nous l'ancien ou aurons-nous une surprise pour vous ? Rendez-vous aux beaux jours, pour connaître la suite de l'histoire de notre patrimoine bromeillois.

Article sur la centenaire du village

Simone AMIARD, Centenaire de Bromeilles

Simone, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Simone AMIARD, mon nom de jeune fille est ALERBACK. Je suis née le 25 juillet 1920 à Aulnay-la-Rivière, j'ai donc 100 ans. J'ai une sœur de 94 ans. J'ai 2 enfants, René et Jean-Claude, 4 petits-enfants, Éric, Carine, Philippe et Hervé, ainsi que 5 arrière-petits-enfants, Anthony, Mélanie, Paul, Tiphaine et Jean-Claude.



Pouvez-vous nous parler de votre jeunesse ?

Je suis allée à l'école d'Aulnay-la-Rivière à partir de mes 5-6 ans. A l'époque, il n'y avait que 3 classes pour tous les élèves, deux classes pour les grands et une pour les petits, nous étions donc tous mélangés. J'ai ensuite passé mon certificat d'études à Puiseaux avec pour thème « La fête au village », j'étais contente, je me suis dit là je l'ai, c'est sûr à 100% ! La fête au village je connaissais par cœur, j'ai passé ma jeunesse à danser la valse, le fox-trot, la java et le one-step avec les garçons dans les villages alentour. Finalement, j'ai obtenu mon certificat d'études et j'ai reçu un dictionnaire en récompense.

Comment se passait Noël à votre époque ?

Il n'y avait pas de fête quand j'étais petite car ma mère gardait des enfants. Chaque Noël, nous recevions 3 crottes en chocolat et une orange. L'orange c'était du luxe à l'époque !

Et votre rencontre avec Paulin votre époux ?

J'ai rencontré Paulin à 15 ans lors d'un bal à Aulnay-la-Rivière. Il y avait tous les gars de Bromeilles assis sur un banc, j'étais avec une copine qui fréquentait l'un d'eux. Elle est allée s'asseoir sur ses genoux, moi je n'avais pas de place, il restait seulement les genoux de Paulin de libres, alors je suis allée m'asseoir sur les siens. Nous nous sommes fréquentés longtemps avant de nous marier.

Quand vous êtes-vous mariés ?

Nous nous sommes mariés en 1939 pendant la guerre. Paulin était mobilisé, il n'avait que 3 jours de permission, nous nous sommes donc mariés pendant ces 3 jours. J'ai remis ma robe du dimanche, nous avons fait une photo de mariage, puis il est reparti à la guerre après ces 3 jours et moi je suis retournée à Ury chez mes parents. En 1940, René est né puis en 1946, Jean-Claude.

Quels métiers avez-vous exercés pendant votre vie ?

Oh, j'ai travaillé partout ! J'ai dégarni des betteraves, j'ai lavé le linge des colonies de vacances et du boucher à la brosse à ongles et sans savon. J'ai été factrice à vélo, c'est le métier que j'ai préféré car les gens étaient contents de me voir arriver. J'ai même été priée de l'enterrement, je prévenais les gens des enterrements dans le village. Quand Paulin est revenu de la guerre, nous nous sommes installés à Bromeilles et nous avons récupéré une ferme jusqu'en 1963 puis René a pris le relais. Nous sommes ensuite partis à Nanteau-sur-Lunain pour tenir un commerce qui faisait café, épicerie, hôtel, station-service et restaurant. Nous avons été très bien accueillis mais c'était le plus dur de tous les métiers que j'ai exercés ! C'était jour et nuit, le matin très tôt et le soir très tard, c'était 7 jours sur 7, toute l'année et pendant quasiment 10 ans. Nous avons gagné notre vie mais nous avons perdu la santé.

Et la retraite ?

Nous avons passé notre retraite à Puiseaux, dans un pavillon que nous avons fait construire dans les années 70. Et là, repos ! Nous avons voyagé en France avec le club de Puiseaux et les voyages Fraizy.

C'est à ce moment que nous avons découvert la passion des fleurs, ça nous a réanimés ! Nous passons notre temps à fleurir notre maison et notre jardin, des camions entiers

venaient nous livrer. Nous avons participé plusieurs années au concours des maisons fleuries et nous avons gagné plusieurs fois dont une fois le championnat de France. Depuis un an et demi, je suis revenue à Bromeilles chez mon fils et j'en suis très heureuse. Je devais fêter mes 100 ans mais avec la Covid, nous avons dû repousser en 2021.

Une petite anecdote pour finir ?

Quand j'étais jeune, en hiver à la tombée de la nuit, nous partions avec mon père attraper les alouettes avec des filets. Une fois attrapées, nous les étranglions dans notre bouche et nous recousions les narines pour ensuite les vendre sur le marché de Pithiviers. C'est avec cet argent que je pouvais aller au bal.

Rencontre effectuée par des membres du conseil municipal proches de Simone dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Nous remercions Simone d'avoir accepté d'être mise à l'honneur dans notre journal communal. Nous la remercions aussi pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Nous profitons du journal pour réaffirmer notre engagement dans l'accompagnement des habitants de la commune, en particulier en cette période inédite.

Bromeilles et sa population

Notre village compte 335 habitants selon le dernier recensement.

Les naissances : Khémys LELIEVRE né le 21/10/2020,
Cyril PLET né le 10/04/2020

Nous leurs souhaitons une vie heureuse.

Les décès : Monsieur Yvon KRAWCZYK décédé le 02/06/2020,
Madame Suzanne HOUSSIER née BENOIST décédée le 15/11/2020

Les nouveaux arrivants : Familles DUBUT, ELOUARDI et BEBER, nous leurs souhaitons à tous la bienvenue dans notre commune.

RECENSEMENT

Pour rappel, nos jeunes ayant 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie munis de leur pièce d'identité, de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen est obligatoire.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire en ligne sur le site service-public.fr

ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour rappel, les timbres papiers pour les attestations d'accueil ne seront plus valables. Vous pourrez télécharger un timbre électronique par internet depuis le site

timbres.impots.gouv.fr.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre service qui sont installés dans les services des impôts des particuliers, trésoreries et services des impôts des entreprises ou bien chez les buralistes.

La sérénité dans notre village

Nos amis les animaux

Il appartient à tout un chacun de veiller à ce que nos amis à 4 pattes ne troublent pas la tranquillité publique. Pour ce faire, ne laissez pas vos chiens errer seuls dans Bromeilles.

Pour rappel, lorsqu'un chien se promène seul, c'est à la Police du Maire d'intervenir. Le Maire peut alors faire appel à la fourrière animale et les propriétaires de l'animal devront s'acquitter des frais que cela engendre.

De plus, ne laissez pas non plus vos toutous aboyer à longueur de journée, cela pourrait constituer un trouble du voisinage tel que défini par l'article R1336-5 du code de la santé publique.

PERMIS DE DÉTENTION : si vous êtes propriétaire d'un chien de catégorie 1 ou 2, pensez à le déclarer en Mairie.

Chiens de catégorie 1 : Pitt Bull, Boer Bull

Chiens de catégorie 2 : Rottweiler, Tosa-Inu, Staffordshire Bull Terrier, Américan Staffordshire Terrier.

SÉCURITÉ : pour la sécurité de tous, il est interdit de laisser vagabonder les chiens dans le village. De plus, lorsque vous promenez vos chiens, merci de bien vouloir ramasser leurs excréments.

Stationnement, règles et Bienveillance

À plusieurs reprises, nous avons pu constater des stationnements gênants lors du passage de la collecte des ordures ménagères. Lorsqu'un véhicule est mal stationné, le camion du Sitomap ne peut pas passer et donc pas assurer la relève de vos ordures ménagères.

Pour rappel, selon l'article **R417-12 du code de la route**, « *il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédent sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédent celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.* »

Nous vous rappelons également que de nombreux agriculteurs circulent dans le village. Vecteurs de dynamisme, notamment en moment des moissons, soyons bienveillants en ne rendant pas leurs journées compliquées par des stationnements gênants.

VOS COMMERCES AMBULANTS À BROMEILLES

Boulangerie de Briarres sur Essonne : tous les jours sauf le mercredi et dimanche (*dans tout le village*).

Poissonnerie : tous les jeudis (*sur la place du village*).

Epicerie : tous les jeudis (*sur la place du village*).

VOS ASSOCIATIONS À BROMEILLES

Club de l'Amitié : Présidente Mme Annie NAZE

Association de chasse : Président M. Daniel PERRONNET

Les Pimpons aux 400 cloches : Président M. Jérémy LLORENTE

Le club de Pétanques Bromeilloises : Président M. Thierry MOREAU

Le Souvenir Français : Président M. Jérémy LLORENTE

N'hésitez pas à prendre contact avec les associations, elles sont génératrice de dynamisme dans notre commune.

Note aux professionnels de la commune

Vous êtes artisans et votre société est basée sur la commune de Bromeilles. Nous vous proposons de faire un encart publicitaire dans chacune de nos parutions.

Comment faire ????? C'est très simple prenez contact avec Katell, notre secrétaire de Mairie, afin de lui transmettre par mail les références (carte de visite format informatique) de votre entreprise.

Mettons ensemble en avant le dynamisme de notre commune !!!!

Environnement

SITOMAP : faites bien attention à trier vos déchets, les contrôles du SITOMAP sont fréquents et si le tri n'est pas correct, votre conteneur ne sera pas ramassé. Par ailleurs, les agents du SITOMAP ne prennent pas les sacs mis à côté des poubelles, et ne relèvent pas les poubelles autres que les bacs autorisés.

Horaires des Déchèteries :

Puiseaux : Lundi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Mercredi 13h30 – 17h00 ; Jeudi 8h30 – 12h00 ; Samedi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Malesherbes : Lundi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Mercredi 13h30 – 17h00 ; Vendredi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Samedi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

LOI LABBÉ du 6 Février 2014 : les produits phytosanitaires n'étant plus d'actualité, continuons de désherber nos pas de porte.

Communauté de communes PITHIVERAIS GATINAIS

ACCUEIL :

Adresse : 3 bis rue des déportés 45340 BEAUNE LA ROLANDE

Téléphone : 02.38.33.92.68

Site internet : www.pithiveraisgatinais.fr

Adresse électronique : accueil.beaunois@pithiveraisgatinais.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SPANC : Monsieur Laurent WEBER – spanc@pithiveraisgatinais.fr

SOCIAL : L'Assistant social reçoit sur rendez-vous uniquement (02.38.33.92.68)

À Beaune la Rolande les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, les mercredis de 9h à 12h

À Puiseaux les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Au Malesherbois les jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Vous pourrez retrouver tous les services et formulaires en ligne en vous connectant sur le site le site de Bromeilles, un lien vers la communauté de commune y est disponible :

<https://www.bromeilles.fr>

